Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/10/2026 - 17772 - 2022 B 01392 - 913 973 152 - 2TM génie climatique

Société 2TM GENIE CLIMATIQUE
84700 SORGUES

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		834	1 083	249-	22.98-
20500000	Concessions et droits similair	1 395	1 395		
28050000	Amortissement concession et dr	561-	312-	249-	79.92-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 930	18 554	5 624-	30.31-
21822000	Véhicule utilitaire acheté par	19 750	19 750		
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 359	3 359		
28182000		3 950-	1 900-	2 050-	107.89-
28182200	Amortissement véhicule utilita	3 369-	1 469-	1 900-	129.35-
28183000	Amortissement matériel informa	2 860-	1 186-	1 674-	141.09-
Total II		13 765	19 638	5 873-	29.91-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		17 056	878	16 178	NS
41100000	CLIENTS	17 056	878	16 178	NS
AUTRES CREANCES		26 861	21 699	5 163	23.79
40100000	Fournisseur	9 242	3 722	5 520	148.33
43100000	Urssaf	1 335	444	891	200.50
43860000	Organismes sociaux à payer (Mo	506		506	
44400000	ETAT IMPOT SUR BENEF		2 309	2 309-	100.00-
44551000	TVA à décaisser		6 500	6 500-	100.00-
44566000	TVA sur abs	696	1 978	1 282-	64.80-
44567000	Crédit de TVA	11 089	6 180	4 909	79.44
44571000	TVA collectée 10%	3 474	567	2 907	513.01
44571055	TVA collectée 5.5%	52		52	
44571200	TVA collectée 20%	468		468	
DISPONIBILITES		41 320	34 799	6 521	18.74
51200200	Banque (Crédit Agricole COMPTE	41 320	34 799	6 521	18.74
Total III		85 238	57 376	27 862	48.56
TOTAL GENERAL		99 002	77 014	21 989	28.55

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
13 OCT. 2026
ARRIVÉE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	4 000	4 000		
10130000 Capital souscrit (interne Doug	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 Réserve légale	400	400		
REPORT A NOUVEAU	36 819	33 400	3 419	10.24
11000000 Report à nouveau solde crédite	31 326	31 326		
12000000 Résultat	5 493	2 074	3 419	164.91
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10 656	3 419	7 237	211.64
Total I	51 875	41 219	10 656	25.85
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	9 943	5 943	4 000	67.31
45500100 CCP Gerant	9 260	5 260	4 000	76.05
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	684	684	0	0.03
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 449	9 245	4 203	45.46
40100000 Fournisseur	13 449	9 245	4 203	45.46
DETTES FISCALES ET SOCIALES	19 066	13 822	5 244	37.94
42100000 Salaires	12 092	4 457	7 635	171.30
43710000 Pro Btp	1 104	425	680	160.00
43720000 Caisse de congés CIBTP LR	2 776	975	1 801	184.62
43860000 Organismes sociaux à payer (Mo		476	476-	100.00-
43870000 Organismes sociaux produit à r	136	136		
44400000 ETAT IMPOT SUR BENEF	2 147		2 147	
44562000 TVA sur Immob	190	190		
44571100 TVA collectée 10%	612	273	339	124.45
44571200 TVA collectée 20%		382	382-	100.00-
44579000 TVA sur factures clients (Comp	9	9		
44583000 REMBOURSEMENT DE TVA		6 500	6 500-	100.00-
AUTRES DETTES	4 669	6 784	2 115-	31.18-
41100000 CLIENTS	877	6 784	5 907-	87.08-
41105500 Client 5.5%	936		936	
41120000 Client 20%	2 856		2 856	
Total IV	47 127	35 795	11 333	31.66
TOTAL GENERAL	99 002	77 014	21 989	28.55

SARL 2TM GENIE CLIMATIQUE
Capital de 4000 euros
Sise 91397315200014
36 ALL HENRI MATISSE
84700 SORGUES
SIRET 91397315200014

Assemblée Générale Ordinaire
d'Approbation des Comptes clôturés au 31/12/2025
tenues le 10/09/2026

L'an deux mille vingt six et le dix septembre, à 11 heures 30, l'assemblée générale des associés de la SARL 2TM GENIE CLIMATIQUE sise 36 ALL HENRI MATISSE 84700 SORGUES Siret **91397315200014** s'est tenue dans les locaux de la société en vue de l'approbation des comptes clôturés le 12/31/2025.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Mohamed TOUIOUEL** en sa qualité de président.

Le président fait signer la feuille des présences et constate :

Sont présents :

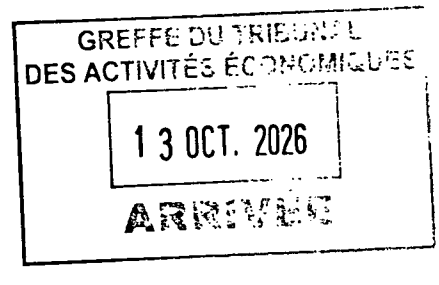
- **Monsieur Mohamed TOUIOUEL**
- -
- -

Sont représentés :
- Néant.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

En assemblée ordinaire :
- Approbation des comptes établis pour l'exercice clos ;
- Quitus au gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Questions diverses ;



Le président passe en revue les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution : approbation des comptes

Après lecture du rapport du président relatif aux comptes de la société pour l'exercice courant du 01/1/2025 au 12/31/2025 , l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, elle approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été établis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : quitus au Gerant

Les associés donnent quitus au Gerant pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée décide d'affecter le résultat, soit benefice 10656 euros, de la manière suivante :

- Autres réserves : 10656 euros
- Reserve légal : - euros

Les associés ont décidé de procéder à la distribution de la somme de :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : conventions réglementées

Les associés approuvent les rémunérations suivantes perçues en 2025.

Cinquième résolution : formalités de dépôt des comptes au greffe

Les associés donnent pouvoir à **Monsieur Mohamed TOUIOUEL** déposer les comptes annuels et documents d'assemblée auprès du Greffe du Tribunal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le 10/09/2026
A sorgues

Monsieur Mohamed TOUIOUEL